

25^{ème} Course de Côte Régionale de la SUMENE (43)
4^{ème} Course de Côte Régionale VHC de la SUMENE (43)
CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service Presse de la

25^{ème} Course de Côte Régionale de la SUMENE (43) et la 4^{ème} Course de Côte Régionale VHC de la SUMENE (43)
proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve,
- Un accès aux classements et communiqués de presse,
- Un dossier de presse,
- Un badge,
- Une chasuble Média (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution.

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve,
- Un accès aux classements et communiqués de presse,
- Un dossier de presse,
- Un badge.

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard avant le 05 mai 2025**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors de la

25^{ème} Course de Côte Régionale de la SUMENE (43) et la 4^{ème} Course de Côte Régionale VHC de la SUMENE (43).
Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse
Gaëtan LASSABLIÈRE

25^{ème} Course de Côte Régionale de la SUMENE (43)
4^{ème} Course de Côte Régionale VHC de la SUMENE (43)
FORMULAIRE D'ACCREDITATION

*Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation »
Toute demande incomplète ou illisible sera refusée
et Merci de joindre les photocopies des documents demandés*

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE | 2- PRESSE SPECIALISEE | 3- TELEVISION / RADIO |
| 4- AGENCE PHOTO | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| | 7- VIDEO | 8- TEAM |

PERSONNES A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
LIGUE FFSA : N° Licence Média ou Pass FFSA :
N° DE CHASUBLE :

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
LIGUE FFSA : N° Licence Média ou Pass FFSA :
N° DE CHASUBLE :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :
 Carte de presse n° Et/ou Laissez Passer Média FFSA
 Lettre accréditive
 Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relativement à toute
activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile
(obligation de présenter l'attestation correspondante)

PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :
 Lettre accréditive

MENTIONS OBLIGATOIRES

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
 Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers

DATE :
SIGNATURE

LIEU :

Document à renvoyer à Gaëtan LASSABLIERE :
ecurievellave@orange.fr avant le 05 mai 2025